

PROJET DE PORT MÉTHANIER  
RABASKA  
LÉVIS

MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR UN CITOYEN DE LÉVIS

JANVIER 2007

St-Jean-Chrysostome, le 16 janvier 2007

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Projet Rabaska à Lévis

---

Cher membre de la commission,

Je vous remercie de l'opportunité que vous m'offrez de présenter mon opinion sur le projet Rabaska.

Mon est Serge Larouche, je suis un père de famille de St-Jean-Chrysostome et je travaille sur la Rive Sud (St-Romuald ) depuis plus de 15 ans.

J'appuie le projet Rabaska pour les motifs suivants :

#### Economie :

L'impact économique d'un tel projet est sans précédent pour la Rive-Sud et la grande région de Québec. Pour une fois un projet d'envergure manifeste de l'intérêt pour notre région dite de fonctionnaires, il ne faudrait pas manquer le bateau ...

On parle ici d'un investissement **privé**, pas d'un projet sans cesse renfloué par les fonds publics. On parle d'un millier d'emplois lors de la construction et de 70 postes permanents pour l'exploitation et ce, uniquement pour le projet Rabaska lui-même. Il est fort à parier que plusieurs industries connexes se grefferont au projet pour créer un pôle industriel économique hors du commun pour la région.

Les revenus dont disposeront la municipalité et la commission scolaire seront si importants que la région bénéficiera de fonds supplémentaires permettant à la ville de mettre en branle des projets communautaires impensables jusqu'alors mais maintenant envisageables.

#### Sécurité :

Le projet Rabaska ne représente pas une nouvelle technologie nous plongeant devant l'inconnu. Il s'agit d'installations connues et de techniques de transports, de stockages et de manipulations maintes fois éprouvées et constamment améliorées. De nombreux exemples

d'installation ont été présentés et commentés par des gens extrêmement compétents en matière de sécurité (pompiers de la région de Boston). Ces derniers confirment qu'il n'y a pas de risque pour la population et l'environnement. On ne peut tous bloquer sur l'adage du «AU CAS OU ».

### Environnement :

Compte tenu de tous les efforts qui sont mis en place pour la sécurité, je ne vois pas de problématique environnemental à l'implantation d'un port méthanier. Au niveau du produit, le gaz naturel, est un plus pour l'environnement dans la mesure où d'autres combustibles nettement plus nuisibles pour l'environnement se verront diminués.

### Commentaires :

Ma seule inquiétude, et elle est majeure, est que je n'arrive pas à croire que la région puisse passer à côté du plus important projet économique privé que l'on ait vu depuis l'arrivée de la Raffinerie Jean-Gaulin (projet autrefois contesté mais maintenant très apprécié). Je tiens à souligner qu'il est primordial qu'un projet quel qu'il soit rencontre de l'opposition. De cette façon le promoteur doit faire ses devoirs afin de s'assurer que tous les points sont bien analysés. Par contre, lorsque le promoteur a réalisés ses devoirs, comme c'est le cas ici, alors il faut le laisser travailler ...

### Conclusion :

J'en conclue que le projet Rabaska sera extrêmement profitable pour la région qui mérite amplement un tel projet pour ses générations futures. Merci d'avoir pris le temps de lire mon opinion.



Serge Larouche,ing